

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Rappel de la tournée de zones – Montérégie-Est
Importance: Haute

De : Joannie Dallaire <formation@admq.qc.ca>
Envoyé : 15 avril 2024 10:19
Objet : Rappel de la tournée de zones – Montérégie-Est
Importance : Haute

Chers membres de la **zone Montérégie-Est,**

La présente se veut un rappel de la formation qui sera offerte en salle dans votre région lors de la tournée de zones de ce printemps, qui portera sur les renseignements personnels & le rôle des principaux acteurs du milieu municipal.

Ces deux sujets ciblés suscitent beaucoup d'intérêts de la part de nos membres et pourront intéresser autant les recrues que les plus expérimentés. Pour vous donner une idée plus concrète des sujets qui seront abordés lors de cette journée, voici le plan de cours pour chaque volet :

Les renseignements personnels en contexte municipal : entre prudence et transparence

1. Introduction

- 1.1. Objectifs de la formation
- 1.2. Loi 25

2. Principes généraux

- 2.1. Notion de renseignements personnels
- 2.2. Protection des renseignements personnels

3. Applications au monde municipal

- 3.1. Taxation
- 3.2. Urbanisme
- 3.3. Gestion municipale
- 3.4. Quelques cas particuliers

4. Conseils pratiques

- 4.1. Mesures physiques
- 4.2. Mesures organisationnelles
- 4.3. Mesures juridiques

5. Mises en situation

6. Période de questions

Les rôles des principaux acteurs du milieu municipal : quand le rôle de l'un a pour limite le rôle de l'autre

1. Introduction

- 1.1. Objectifs de la formation
- 1.2. Principales sources de droit

2. La structure d'une municipalité

- 2.1. Les composantes d'une municipalité
- 2.2. Le schéma de fonctionnement

3. **Les rôles et responsabilités des élus**
 - 3.1. Ce qu'il revient aux élus de faire
 - 3.2 Ce que les élus ne devraient pas faire
 - 3.3 Les particularités propres au maire
4. **Les rôles et responsabilités des fonctionnaires**
 - 4.1 Ce qu'il revient aux fonctionnaires de faire
 - 4.2 Ce qu'il revient au directeur général et greffier-trésorier de faire
 - 4.3 Ce que les fonctionnaires ne devraient pas faire
5. **Les rôles et responsabilités au quotidien**
 - 5.1 Les zones grises au quotidien
 - 5.2 La distinction (politique vs administratif) par des exemples concrets
6. **Les conséquences du non-respect des règles de gouvernance**
 - 6.1 Les conséquences juridiques
 - 6.2 Autres conséquences potentielles
7. **Conseils pratiques**
8. **Mises en situation**
9. **Conclusion et période de questions**

Pour assurer la logistique de cette formation dans votre région (notamment le montage de la salle, les repas, collations, etc.), des échéances doivent être respectées avec l'établissement ciblé où se déroulera cette formation au plus tard **le 24 avril**. Si vous avez un intérêt à participer à cette formation, nous vous invitons à procéder à votre inscription sans tarder, voici les détails :

Quand : 8 mai 2024

Format de la formation : en présentiel

Où : Beloeil

Formateur : Me Marie-Claude Veilleux, Cain Lamarre

Tarif membre : 385 \$ plus taxes

Lien pour vous inscrire : <https://adm.qc.ca/formations-en-salle/>

Nous demeurons disponibles si vous avez besoin de renseignements additionnels.

Merci et nous vous souhaitons une excellente journée !



Joannie Dallaire

Agente à la formation et aux événements

formation@adm.qc.ca | T 418 647-4518 poste 207 | adm.qc.ca
400, boul. Jean-Lesage Hall Est, bureau 535 Québec (Québec) G1K 8W1

